

# **NON à la loi « asile –immigration » !**

## **avec ou sans papiers, exigeons l'égalité des droits pour tous-tes les salarié.e.s !**

Rouen, le 16 janvier 2024

La loi dite « asile-immigration », votée par une majorité de députés en décembre, n'est pas encore promulguée. L'avis du conseil constitutionnel est prévu être donné le 25 janvier, ce qui permettrait à Macron de publier le décret d'application.

Cette Loi, si elle était appliquée, serait un tournant dangereux dans l'histoire de notre République.

- Elle ne répond pas aux causes de l'exil forcé d'hommes, de femmes, d'enfants fuyant les guerres ou le réchauffement climatique, ni aux défis de l'accueil dans la dignité, ni au défi de la définition d'une politique digne et humaine d'intégration.
- Elle a été rédigée sous la dictée des marchands de haine, l'extrême droite et la droite extrême, qui rêvent d'imposer à la France leur projet de « *préférence nationale* ».
- Elle torpille les piliers porteurs de notre pacte républicain, hérité du Conseil National de la Résistance (CNR), dont nous commémorons les 80 ans cette année.
- Elle met aussi en danger tous les citoyens-nes face aux risques de pandémie, conséquences de l'abandon total de soin d'Êtres Humains.
- Elle s'attaque ainsi au droit du sol autant qu'aux droits fondamentaux proclamés par la Constitution: au travail, à l'éducation, au logement, à la santé...

Nombreux sont les travailleurs étrangers qui participent à la vie économique de la Nation... Il suffit de prendre l'exemple des médecins étrangers qui combler les postes vacants des hôpitaux publics, permettant l'accès au soin le plus en proximité, dans un contexte de casse de la santé publique.

C'est donc toute la population, française comme étrangère, qui est menacée... Car l'Histoire nous l'a montré, et l'actualité nous le montre encore dans certains pays : à chaque fois que des étrangers ont vu leurs droits reniés, c'est l'ensemble des droits de la population et des travailleurs-euses qui ont été rognés !

### **Cette Loi doit donc être abandonnée par l'exécutif !**

Et les gouvernants doivent faire preuve de réalisme, de responsabilité et d'humanisme, en actant une loi sur la régularisation des travailleuses et travailleurs sans papiers, et créer un titre de plein droit.

Partout en France, notamment en Seine-Maritime, de nombreux travailleuses et travailleurs immigré-e-s sans titre de séjour, indispensables à l'activité économique, se battent avec la CGT pour obtenir les documents nécessaires à leur régularisation.

Il ne peut donc pas y avoir deux sortes de travailleurs, la seule solution c'est la régularisation. Celles et ceux qui travaillent ici, quel que soit leur statut, leur métier ou leur secteur professionnel, doivent pouvoir disposer d'un titre de séjour afin de bénéficier de tous les droits sociaux pour lesquels ils cotisent et leur permettre de vivre en France en toute liberté. C'est une question d'égalité et de justice sociale !

**« Étouffons toutes les haines, éloignons tous les ressentiments, soyons unis, nous serons invincibles. »** (cf. Victor Hugo).

**Soyons donc nombreuses et nombreux dans les actions organisées  
sur le département, pour faire vivre « liberté, égalité, fraternité »  
et gagner le retrait de cette loi inique !**

**DIEPPE : Sam. 20 Janv. 11H**

**LE HAVRE : Dim. 21 Janv. 10H30**

**ROUEN : Dim. 21 Janv. 15H**

**La Fontaine (Quai Henri IV)**

**Hôtel de Ville**

**Parvis St Sever**

